Création d'un nouvel exercice

GESTION COMMERCIALE LIVE

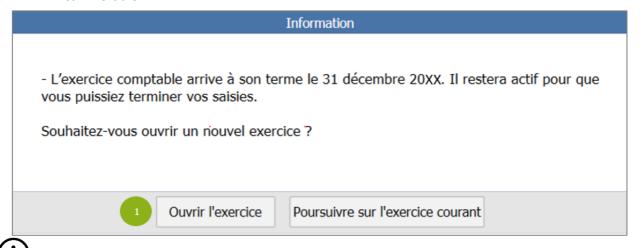
OBJECTIF:

Ouvrir le nouvel exercice comptable.

Une fenêtre, vous proposant d'ouvrir le nouvel exercice, se lancera automatiquement, 1 mois avant la date de fin d'exercice, et ce uniquement si l'exercice suivant n'est pas créé.

COMMENT CREER UN NOUVEL EXERCICE ?

ÉTAPE 1 : cliquer sur le bouton « Ouvrir l'exercice » sur la fenêtre information proposée dans la Gestion commerciale



Si vous ne souhaitez pas réaliser le changement d'exercice tout de suite, il suffit de cliquer sur le bouton « Poursuivre sur l'exercice courant » afin d'accéder à la Gestion Commerciale.

La fenêtre se relancera alors à chaque ouverture du dossier tant que le changement d'exercice ne sera pas réalisé.

Isacompta s'ouvre.

ÉTAPE 2 : aller dans le menu Accueil/Entreprise/Exercices



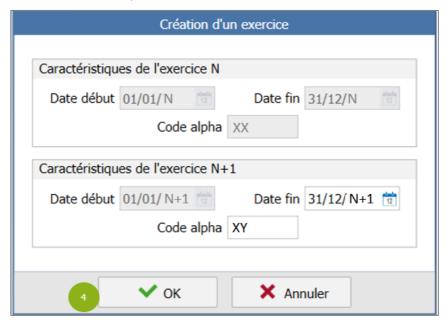
Cette documentation est valable à partir de la V15. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

ÉTAPE 3 : cliquer sur le bouton « Créer »

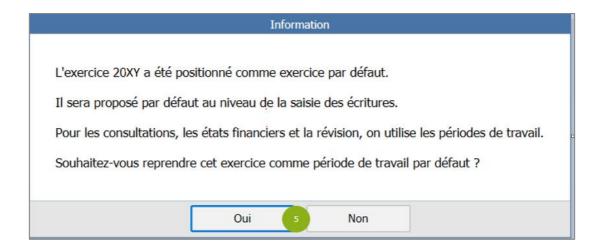


ÉTAPE 4: vérifier les dates de l'exercice N+1.

Cliquer sur le bouton « OK » pour valider la création de l'exercice.



ÉTAPE 5 : cliquer sur le bouton « Oui » pour mettre le nouvel exercice créé par défaut



Cette documentation est valable à partir de la V15. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.